



Six membres du service de sécurité de Paul Biya, impliqués dans l'agression d'un journaliste de la radio télévision suisse (RTS), avaient été interpellés et sanctionnés par ordonnance pénale du procureur général Olivier Jornot. Jeune Afrique fait le film de ces interpellations.

Selon le magazine panafricain, pour mettre la main sur les cinq hommes et une femme qui ont brutalisé le journaliste **Adrien Krause**, qui filmait une manifestation d'opposants devant l'entrée de l'hôtel Intercontinental le 26 juin 2019, la police suisse a dû conclure un arrangement à l'amiable avec la délégation camerounaise.

Le journal du franco-tunisien **Béchir Ben Yahmed** explique que la police suisse avait présenté des photos des personnes recherchées à la délégation qui accompagnait le chef de l'Etat camerounais. Laquelle délégation s'est chargée de les livrer sans rouspéter.

C'est ainsi qu'ils sont conduits pour être entendus par le procureur général **Olivier Jornot**. Les six personnes mise en cause seront condamnées pour appropriation illégitime. Et dommages à la propriété. Quatre d'entre eux écoperont de 4 mois de prison avec sursis et les deux autres d'une peine de 3 mois avec sursis. .